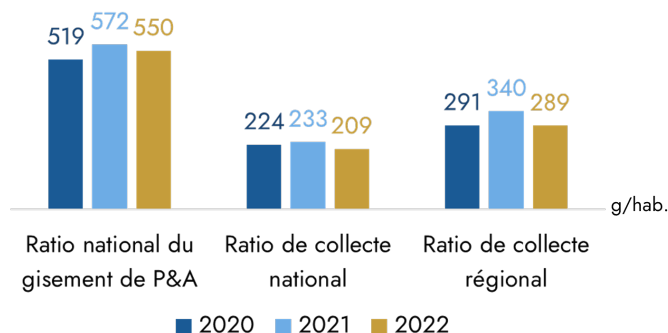
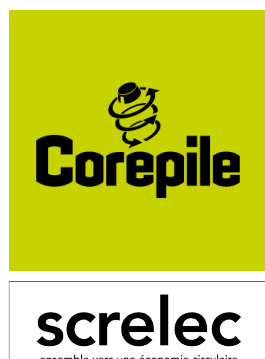




LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2022)



ORGANISATION DE LA FILIÈRE



Deux éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics pour la période 2022-2024 : [Corepile](#) et [Screlec](#).

Ils sont en charge de l'organisation de la collecte des déchets de piles et accumulateurs portables, des campagnes de sensibilisation, le déploiement et le suivi des points de collecte ainsi que l'acheminement jusqu'aux sites de traitement. L'ensemble de la collecte des piles et accumulateurs portables est couvert par les deux éco-organismes.

LES TYPES DE PILES & ACCUMULATEURS PORTABLES

(Piles alcalines, salines, piles bouton, lithium, batteries Li-ion, NiMH, NiCd, Plomb sans acide)



Illustration : Corepile

FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL



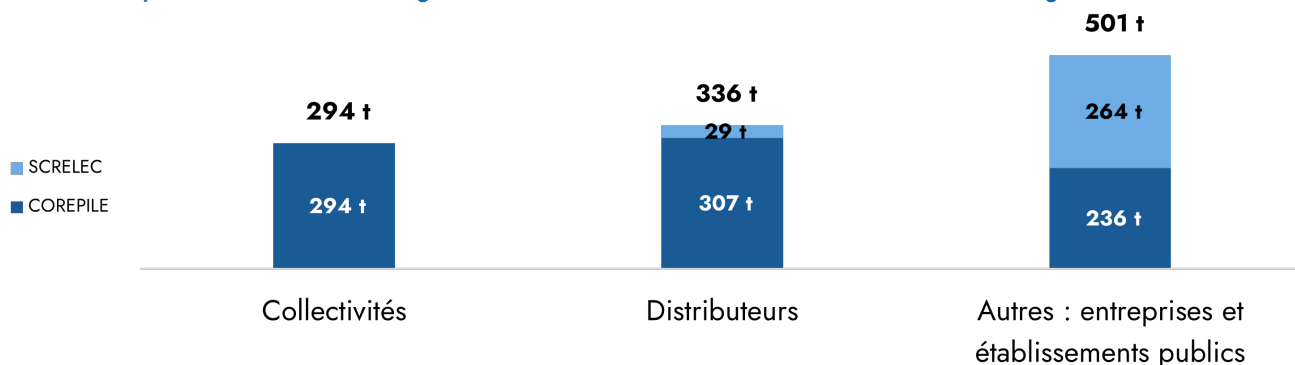
LA FILIÈRE DES PILES & ACCUMULATEURS (P&A) PORTABLES

LA COLLECTE DES PILES & ACCUMULATEURS

En 2022, **1 131 tonnes** de P&A portables ont été collectées en Pays de la Loire via les **3 525 points de collecte**, dont 838 tonnes par Corepile et 293 tonnes par Screlec, soit un ratio de **289 g/hab.**

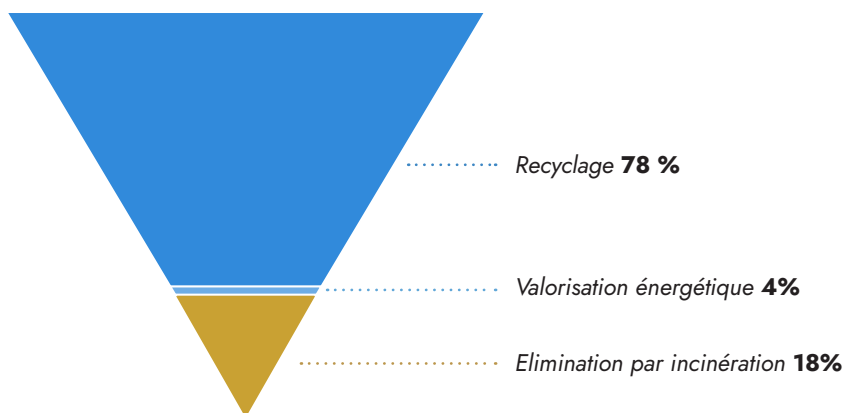
La quantité collectée a diminuée de 13% par rapport à 2021, tandis que le nombre de points de collecte a réduit de 23% (- 1028 points par rapport à 2021).

Le nombre de points de collecte SCRELEC a fortement réduit par rapport à 2021 suite à la mise à jour par l'éco-organisme de leur base de points de collecte de la grande distribution. Ce nombre devrait de nouveau augmenter dès l'année 2023.



LE TRAITEMENT DES PILES & ACCUMULATEURS

Les éco-organismes travaillent avec des prestataires de tri et traitement des piles & accumulateurs à travers la France et quelques pays limitrophes (Allemagne).



La filière mobilité :

En 2020, SCRELEC et COREPILE lancent respectivement leur **filière volontaire mobilité** dédiée aux batteries issues des engins de la petite mobilité électrique (vélos, scooters, trottinettes, etc.). En 2022, ce sont environ 125 tonnes qui ont été collectées par les éco-organismes auprès de 2 000 points de collecte nationaux spécifiques.

Contact : dechets@teo-paysdelaloire.fr

En savoir plus :

[Site de Corepile](#) / [Site de Screlec](#) / [ADEME - rapport 2022 de la filière P&A](#) / [Opendata TEO - Données SYDEREP](#) / [TEO – Fiche REP P&A 2021](#)

Icons Credits : flaticon.com